



Déménagement du père de mon enfant

Par **10bibiche10**, le **03/09/2019** à **19:18**

Bonsoir

Je suis séparée non mariée de mon ex depuis 8 ans avec un enfant de 11 ans, jusqu'à récemment militaire à ce jour en reconversion, donc quand il était présent il prenait notre fils tous les 15 jours et moitié vacances scolaires et habitait à env 30 km de chez moi et mon fils, on se partageait la récupération de mon fils moi travaillant à l'hôpital après mon week-end de travail et sortie à 21h ce qui faisait coucher mon fils pas avant 22h30, pas toujours facile déjà quand il était en mission à l'étranger ou quand il décidait de changer ses weekends pour raison perso, il me verse 110€ de pension. Pour arriver à ce qu'il déménage à plus de 350 km. Il veut continuer à prendre tous les 15 jours et veut que je le récupère après ma sortie de travail à 21h environ en faisant moitié du chemin à mes frais sans parler que mon fils qui rentre en 6ème sera coucher à quelle heure 1 ou 2h du matin, je lui ai proposé de faire de cette façon et le prendre plus longtemps aux petites vacances scolaires mais ne veut pas. Je fais un temps partiel pour payer moins de frais de garde et gagne 1300€ lui est remarié à 2 salaires plus la réversion de sa retraite militaire, doit je demander une pension plus importante et aller devant un juge, car cela fait xxx années qu'à chaque souci il me menace de prendre la garde de son fils, ce qu'il n'a jamais ni pu faire étant sa vie de militaire, merci d'avance pour vos conseils

Par **Visiteur**, le **03/09/2019** à **20:50**

Bonjour

Tout à fait, passez par le juge pour cadrer cela.